

Le Conservatoire Augmenté

**CONSERVATOIRE
NATIONAL SUPÉRIEUR
DE MUSIQUE ET
DE DANSE DE PARIS**

Un dispositif inédit de formation
et de création au cœur des industries culturelles et créatives

Le Conservatoire de Paris tête de pont de l'enseignement

Créé en 1795, le Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris (CNSMDP) est un établissement public français de transmission des arts musicaux et chorégraphiques de tout premier plan. Il y est aussi dispensé un enseignement de haut niveau dans les disciplines théoriques (musicologie, écriture, notation du mouvement) et techniques (métiers du son et de l'image) qui s'y rattachent.

Fort d'une tradition d'excellence, le Conservatoire a participé à l'épanouissement des plus grandes personnalités artistiques et s'inscrit dans son temps à travers une politique ambitieuse de création, de recherche et d'ouverture aux publics.

La recherche en faveur d'une qualité des enseignements et de l'innovation est constante et en fait un acteur actif dans de nombreux projets de développement de pointe.

Tête de pont de l'enseignement du spectacle vivant en France, classé 2^e école d'art mondiale au classement QS 2023 des écoles d'art du spectacle, le CNSMDP est l'établissement de formation

le plus important en effectifs comme en insertion professionnelle : il forme la grande majorité des artistes, enseignants et directeurs de conservatoires en France.

L'organisation de spectacles musicaux et chorégraphiques, les partenariats établis avec des institutions artistiques françaises et étrangères, la mise à disposition de ressources pédagogiques uniques, sont autant de moyens au bénéfice de la formation des étudiants qui contribuent également au rayonnement national et international de l'établissement.

Plus de deux siècles après son acte de naissance, l'école est installée sur le site du parc de la Villette dans un bâtiment spécialement construit par l'architecte Christian de Portzamparc.

La stratégie du Conservatoire est résolument engagée vers les évolutions des métiers artistiques : l'exercice professionnel des futurs diplômés s'inventera dans un monde en mutation qu'il leur reviendra de bâtir.

En 2022, le Conservatoire a reçu les labels Diversité et Égalité, attribués par l'AFNOR.

« L'exigence liée à l'enseignement d'excellence du Conservatoire doit s'incarner dans le développement et l'adoption de pratiques novatrices comme dans l'intégration des apports de la recherche les plus récents et la prise en compte des évolutions professionnelles des secteurs musicaux et chorégraphiques. »

Émilie Delorme, directrice

Le Conservatoire Augmenté

La transition vers les technologies immersives s'accélère rendant essentiel pour les acteurs du monde de la musique, créateurs comme interprètes, d'être formés à ces nouvelles technologies et d'en inventer les nouveaux usages. Le Conservatoire Augmenté est un outil pédagogique innovant conçu pour répondre à ces nouveaux enjeux.

Il s'adresse aussi bien aux élèves et étudiants des conservatoires, des écoles de musique en France et à l'étranger, qu'aux professionnels de la filière (enseignants, artistes, chercheurs) et aux amateurs.

Conçu comme un dispositif de production et de diffusion de contenus pédagogiques, culturels et créatifs, le Conservatoire Augmenté est structuré autour de 4 programmes :

Le campus en ligne

↳ une plateforme d'enseignement à distance pour élargir et diversifier les publics > P. 6

↳

Le job center

↳ une interface professionnelle entre les étudiants des établissements d'enseignement musical supérieur en France et un public externe > P. 8

Le learning hub

↳ une plateforme de ressources digitale et collaborative autour de la recherche et de la pédagogie musicale au service des établissements d'enseignement en France et à l'étranger > P. 10

Le Studio immersif

↳ un studio d'enregistrement audiovisuel à la pointe des technologies immersives son et image, situé au cœur du CNSMDP > P. 12

Nos objectifs

Accompagner la mutation des acteurs dans leur transition numérique par la formation, en développant les outils et ressources au service de l'enseignement musical et de la recherche,.

Diversifier les publics du CNSMDP et favoriser son rayonnement international par la transmission de son expertise dans la formation au spectacle vivant à travers des cours adaptés aux étudiants et aux professionnels du secteur et en version multilingue.

Innover et expérimenter de nouvelles modalités de l'enseignement par le partage des pratiques et innovations pédagogiques en vigueur en France et à l'étranger et par la création d'un réseau de professionnels fédérés autour des problématiques de pédagogie.

Partager et rendre accessibles les savoirs et savoir-faire en pédagogie par la valorisation et la mise à disposition numérique des contenus pédagogiques du CNSMDP et d'autres établissements, à un large public.



Le campus en ligne

Le campus numérique est une plateforme d'enseignement à distance qui doit permettre d'élargir et diversifier les publics.

LES SERVICES PROPOSÉS

Le campus en ligne proposera une offre de cours en ligne adaptés à différents types de publics :

Des cours administrés par un enseignant, en semi-autonomie, certifiants ou diplômants

↘ Ces modules de cours seront suivis en semi-autonomie à travers différents supports (textes, partitions, vidéos, audio, etc.). Et feront l'objet d'un suivi par un enseignant du CNSMDP avec des temps d'échange dédiés et d'une évaluation finale.

↘ La formation offrira des cours diplômants dans des matières théoriques du CNSMDP et des cours certifiants pour les matières nécessaires aux candidats à la VAE (validation des acquis de l'expérience) ayant besoin de compléter leur formation.

Des cours non suivis, en totale autonomie

↘ Des modules de cours à la carte seront par ailleurs proposés. Ils seront suivis en autonomie totale grâce à différents supports asynchrones (textes, partitions, vidéos, sons, etc.) Et à des modules d'auto-évaluation simples (quizz, questionnaires, tests, etc.).

LES RESSOURCES

Un catalogue de cours couvrant un certain nombre de disciplines actuellement dispensées par le CNSMDP et transposées en ligne, dans les métiers du son et de l'image, en musicologie, écriture, culture musicale et chorégraphique, notation chorégraphique et pédagogie.

Des focus thématiques autour des mutations des pratiques pédagogiques

Un catalogue de cours au service de la transition numérique :

↘ Création et interprétation : édition de partitions ; gestion d'une bibliothèque de partitions dématérialisée ; acoustique musicale ; outils numériques pour la création musicale live ; analyse de l'image sonore ; outils pour la création en son immersif, etc.

↘ Transmission et diffusion : bases en production de médias audiovisuels pour la pédagogie ; outils numériques pour l'enseignement musical à distance ; bases en production de médias audiovisuels pour la communication, etc.

↘ Droits d'auteur et univers numérique : gestion du droit à l'image et des droits voisins ; gestion des droits d'auteurs sur les plateformes.

Des cours gratuits seront également proposés pour favoriser l'égalité des chances dans la préparation aux auditions, aux entretiens et aux concours.

LES OBJECTIFS

Développer une offre de formation continue

↘ À destination des acteurs des industries culturelles et créatives (créateurs, interprètes et réalisateurs son et image).

Ouvrir l'offre de formation labellisée CNSMDP

↘ À de nouveaux publics et favoriser la diversité des profils sociaux et géographiques des candidats au concours d'entrée.

Répondre à l'enjeu de modernisation de l'enseignement

↘ en accompagnant les acteurs de la filière musicale et chorégraphique dans leur transition numérique, à travers un catalogue de cours dédié à chaque profil.

LES BÉNÉFICIAIRES

Le campus en ligne du CNSMDP est accessible sur la base d'un accès payant par cours et s'adresse :

Aux professionnels de la filière (enseignants, chercheurs, musiciens, danseurs, etc.) souhaitant compléter ou reprendre leur formation.

Aux amateurs souhaitant se perfectionner et poursuivre une formation de qualité, labellisée CNSMDP.

Aux élèves et étudiants des conservatoires en France et à l'étranger:

↘ Élèves éloignés géographiquement et/ou n'ayant pas accès à un enseignement d'excellence.

↘ Élèves préparant le concours d'entrée au CNSMDP.

Le learning hub

Le learning hub collaboratif est un espace digital destiné à offrir un lieu d'échange pour la recherche et l'innovation pédagogique autour de l'enseignement musical et chorégraphique, au niveau national et international.

LES SERVICES PROPOSÉS

Cette plateforme sera structurée autour des services suivants :

Une médiathèque pédagogique collaborative

pour diffuser les contenus et ressources du CNSMDP et des autres institutions

Un annuaire professionnel

en France et à l'étranger

Une plateforme d'événements en ligne

autour de certaines thématiques concernant la pédagogie

Des espaces d'échange thématique

pour les professionnels

LES RESSOURCES

En matière de ressources, elle mettra à disposition les contenus et le patrimoine unique du CNSMDP ainsi que ceux des institutions partenaires :

Le contenu pédagogique existant du CNSMDP : mémoires de recherche en pédagogie, partitions pédagogiques, masterclasses, cours filmés, captations de projets pédagogiques et de médiation, base de données d'annales de concours, annales commentées, etc.

De nouveaux contenus produits notamment grâce au Studio immersif : projets de recherche, résidences d'artistes ou d'étudiants, cours filmés commentés, etc.

Des contenus des établissements d'enseignement partenaires ou de professionnels indépendants : supports de cours, mémoires de recherche, outils pédagogiques numériques, bases de données, vidéos commentées d'expériences nationales et internationales d'enseignement par des dispositifs collectifs, dans des milieux complexes, avec des outils innovants (ex. : El Sistema à Caracas, programme Batuta en Colombie, ateliers Démos en France).

LES OBJECTIFS

Valoriser et mettre à disposition

Le contenu pédagogique du CNSMDP et recueillir les contenus d'autres établissements.

Partager les pratiques et innovations pédagogiques en vigueur au sein de ces établissements.

Créer un réseau de professionnels fédérés autour des problématiques de la pédagogie musicale et chorégraphique.

LES BÉNÉFICIAIRES

Cette plateforme de ressources pédagogiques, accessible par abonnement, sera ainsi destinée en premier lieu aux professeurs et chercheurs des établissements d'enseignement (supérieur et initial) en France et à l'étranger.

LE JOB CENTER

Le job center de l'enseignement musical est une interface professionnelle entre les étudiants et un public externe.

Cette plateforme sera structurée autour des services suivants :

Recrutement des étudiants en pédagogie

le job center proposera un espace de petites annonces permettant aux structures partenaires (établissements d'enseignement, institutions) de publier leurs besoins de recrutement (vacation, remplacement, etc.) Et aux étudiants d'avoir un lieu centralisé où les consulter.

Cours particuliers

le job center est aussi un espace de mise en relation pour des cours particuliers entre des étudiants des établissements d'enseignement musical supérieur et des élèves externes.

LES OBJECTIFS

Favoriser l'insertion professionnelle des étudiants des établissements d'enseignement musical supérieurs.

Proposer et diffuser une offre de cours variée, garantie par le label d'excellence CNSMDP, sur une plateforme de gestion simple et sécurisée.

Centraliser le besoin et fluidifier la recherche pour les structures partenaires recherchant des professeurs et pour les étudiants en recherche de postes d'enseignement.

Le Studio immersif

Le Studio immersif est un studio d'enregistrement audiovisuel à la pointe des technologies immersives son et image, conçu comme un outil pédagogique unique et innovant, logé au cœur du CNSMDP.

LES SERVICES PROPOSÉS

Le Studio immersif est en premier lieu un outil pédagogique au service des étudiants et des enseignants du CNSMDP.

Adapté aux exigences du secteur de la production musicale, aux standards des plus grands studios européens et français, il s'adresse également à l'externe, aux professionnels auxquels il offre une infrastructure de grande qualité située dans Paris et au cœur de la cité de la musique parisienne.

Le Studio immersif comprend :

Un plateau de 220 m²

↳ pouvant accueillir un orchestre de 90 musiciens.

Une acoustique adaptée à l'enregistrement

↳ de musiques amplifiées.

Des cabines, une régie audio et une régie vidéo

↳ permettant la création, l'enregistrement et la production de tous les styles musicaux et tous les formats numériques (podcasts, etc.)

LES RESSOURCES

Le Studio immersif est conçu comme un laboratoire d'expérimentation pédagogique et un lieu de création de contenus :

Un plateau de tournage

↳ de contenus pédagogiques du CNSMDP : captations en livestreaming pour toutes les disciplines, captation de masterclasses, de cours, etc

Un lieu de résidences et d'échanges

↳ avec la filière de l'enseignement et avec le monde professionnel : captation des projets avec les écoles partenaires internationales, accueil d'événements, exploration de nouveaux champs de création, etc.

Un laboratoire de recherche pédagogique :

↳ autour de la pratique collective à distance, de la prise de son, du geste du musicien-interprète, de l'influence de la transmission non verbale entre enseignants et élèves, etc.

Un lieu de création de contenus en autonomie :

↳ enregistrement de musique a l'image, édition de podcasts, réalisation d'interviews filmées, captation de concerts en livestream, etc.

LES OBJECTIFS

Le Studio immersif permet de répondre aux enjeux pédagogiques du CNSMDP au bénéfice de l'ensemble de la filière d'enseignement musical et chorégraphique en France et à l'étranger.

Contribuer à l'excellence technologique de la filière

↳ Le Studio immersif rassemble les compétences, les outils et les ressources nécessaires à la création de contenus immersifs et à la maîtrise de toute la chaîne de production (de la préproduction à la postproduction).

Favoriser la créativité et la recherche de pointe et d'excellence

↳ Le Studio immersif pourra accueillir des projets de recherche en plein essor (simultanéité, réverbération active, etc.) Et des projets de création autour des nouvelles esthétiques et productions musicales et chorégraphiques.

Attirer les meilleurs étudiants, enseignants et artistes

↳ Le Studio immersif sera un centre de résidences et de partenariats avec des étudiants et des enseignants d'autres établissements, des professionnels et des artistes représentant toutes les esthétiques musicales.

Accroître significativement la capacité de production du CNSMDP

↳ Ce lieu offre l'espace, la disponibilité et les moyens techniques de multiplier la production de contenus de qualité, participant ainsi à l'enrichissement des autres dispositifs du conservatoire augmenté.

Offrir un levier de financement et de développement

↳ La location du Studio immersif permettra de développer les ressources propres destinées à financer le fonctionnement du conservatoire augmenté.

LES BÉNÉFICIAIRES

Les étudiants et enseignants du CNSMDP.

Situé au cœur de l'école, en immersion avec les jeunes en formation, il est intégré pleinement à la pédagogie des étudiants (ingénieurs du son, musiciens, compositeurs, danseurs) et renforce les ponts entre la formation et la vie professionnelle.

Les étudiants et enseignants des établissements et structures partenaires du CNSMDP, en France et à l'international.

Les professionnels du secteur pour qui les studios seront disponibles à la location (artistes-interprètes, ingénieurs du son, enseignants, chercheurs, compositeurs musique à l'image).

L'organisation et le pilotage du projet

UN PROJET PORTÉ PAR LE CNSMDP

Il s'agit de l'établissement d'enseignement supérieur de musique jouissant le plus de visibilité à l'étranger et de liens avec les écoles internationales. Enfin, ses formations d'excellence sont reconnues dans le monde entier et en font un acteur actif dans de nombreux projets de recherche à la pointe.

Le CNSMDP pourra par ailleurs s'appuyer sur ses ressources pédagogiques uniques et sur une capacité de production de contenus pédagogiques de qualité grâce au Studio immersif.

UN PROJET QUI S'APPUIE SUR UN CONSORTIUM DE REPRÉSENTANTS DE L'ENSEMBLE DE LA FILIÈRE

Le projet est porté par une filiale indépendante, structurée en SASU (Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle) détenue à 100 % par le CNSMDP.

Le Conservatoire Augmenté, Société par actions simplifiée au capital social de 10000 euros et domiciliée au 209 avenue Jean Jaurès, 75019 Paris, est immatriculée au RCS Paris depuis le 08/12/2023 sous le numéro 981985641.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Émilie Delorme, CNSMDP, Présidente
Denis Declerck, ministère de la Culture
Julien Dumon, Sacem
Frédéric Durieux, CNSMDP
Maud Franca, Caisse des Dépôts
Marie-Christine Levet, Educapital
Jean-Christophe Messonnier, CNSMDP
Dominique Muller, ministère de la Culture
Marine Thyss, CNSMDP

Deux comités consultatifs accompagneront par ailleurs le déploiement du projet :

Un comité scientifique

↘ composé d'experts de centres de recherche partenaires et de représentants extérieurs de la filière musicale. Il définira les programmes de recherche du Studio immersif et veillera à leur cohérence avec les orientations de recherche du CNSMDP.

Un comité éditorial

↘ composé de représentants de la filière de l'enseignement musical national et territorial, initial et supérieur, pour l'organisation du contenu du learning hub, et la définition de son programme d'animation et de valorisation des contenus.

CALENDRIER DU PROJET

2024

↘ Recrutement des équipes, cadrage fonctionnel, juridique et technique du projet.

Fin 2025

↘ Livraison de la première version de la plateforme pédagogique.

Fin 2026

↘ Livraison du Studio immersif.



Entretien avec François Gerber

Directeur de la filiale Conservatoire Augmenté



Quelle est votre vision globale pour le projet Conservatoire Augmenté ?

Le Conservatoire Augmenté est né du constat que la musique, la danse, et plus largement le spectacle vivant, vivaient une période de profonds changements technologiques qui impactaient tous les métiers, de la création à l'interprétation, l'enseignement, la production et la diffusion. Le CNSMDP, qui forme des étudiants dans tous ces domaines, est au cœur de cette transformation numérique et a décidé de se doter d'une structure dédiée pour

développer son expertise et pouvoir partager ses compétences avec l'ensemble du secteur, l'enseignement supérieur mais aussi le monde professionnel. Le Conservatoire Augmenté a pour vocation l'ouverture à de nouveaux publics, en France et à l'international. C'est cette vision qui a permis au projet d'être retenu dans le dispositif Compétences et Métiers d'Avenir du plan France 2030, et qui nous permet de bénéficier d'un financement de la Caisse des Dépôts pour créer la société, en attendant de déployer un modèle économique permettant d'être indépendants financièrement.

Quels sont les principaux objectifs que vous souhaitez atteindre à court terme et à long terme ?

Ces deux prochaines années, la priorité est de créer une plateforme de ressources numériques et un campus en ligne, proposant des cours d'enseignement supérieur en formation continue pour les professionnels du secteur, mais aussi pour les étudiants et, plus largement, pour toute personne intéressée par les différentes formations proposées. Nous devons aussi construire un studio d'enregistrement en audio immersif, avec des capacités de production et diffusion de très haut de gamme en audio et vidéo, un grand plateau, plusieurs cabines et régies, qui sera situé dans les locaux du CNSMDP, à la Villette, mais qui sera ouvert une partie de l'année à des professionnels.

À long terme, l'idée est de devenir le site de référence pour se former dans le spectacle vivant, que les artistes, professeurs, étudiants, chercheurs, professionnels ou passionnés, utilisent les ressources, les outils, suivent les cours mis à disposition pour créer et évoluer dans leur métier. Le projet favorisera aussi le rayonnement international du CNSMDP qui, classé 2^e école d'enseignement supérieur en arts du spectacle dans le monde, reçoit tous les ans de nombreux candidats et étudiants étrangers, notamment d'Asie, et qui est membre du projet IN.TUNE, visant à créer un campus inter-universités européennes dans la musique et le spectacle vivant.

Comment comptez-vous aborder les défis spécifiques liés à l'innovation dans ce projet ?

Le CNSMDP dispose d'une grande expertise dans de nombreux domaines, le Conservatoire Augmenté devra définir une vision utilisateur de ces connaissances, identifier les besoins et usages, mettre en place d'éventuels partenariats, et développer puis opérer les services grâce à une équipe dédiée d'experts du numérique qui permettra d'être agiles sur les différents sujets. Ils sont nombreux, que ce soit dans l'innovation pédagogique pour imaginer comment le numérique permet d'enrichir l'expérience de l'étudiant, ou l'audio immersif,

sujet sur lequel les équipes du CNSMDP travaillent avec des chercheurs de l'IRCAM et du CNRS depuis longtemps, mais aussi l'IA, avec plusieurs pistes envisagées, notamment en s'appuyant sur la bibliothèque de partitions du CNSMDP, qui a construit en 250 ans un catalogue de plus de 200 000 références, le plus important en France après celui de la BnF.

Ces futurs outils numériques doivent se mettre au service la création et permettre l'innovation dans les œuvres et expériences qui seront imaginées. Il est important que le futur studio favorise les échanges entre différentes disciplines, la musique, la danse, l'image et la vidéo, la réalité augmentée et le jeu vidéo, pour encourager le développement d'expériences totalement immersives, et donc que les artistes puissent s'approprier ces nouveaux outils de création, production et diffusion. Notre rôle sera de les accompagner.

Quels sont vos premiers pas ou actions prioritaires en tant que nouveau directeur de la filiale Conservatoire Augmenté ?

Je dois mettre en place les différentes briques permettant à une nouvelle société de fonctionner, mais il est surtout important de bien s'entourer. Nous allons recruter l'équipe projet qui aura pour mission de construire le futur site, je travaille avec les équipes pédagogiques du CNSMDP pour définir quels cours seront disponibles en ligne et leurs modalités de production en numérique mais aussi avec des professionnels, une grande variété de partenaires du Conservatoire comme la Sacem, l'AFO, le CNSMD de Lyon ou des conservatoires territoriaux, pour bien définir les besoins actuels du secteur. Pour le studio, nous mettons en place un comité scientifique d'experts en acoustique qui nous aidera à optimiser sa construction en envisageant ses futurs usages. Mes interlocuteurs sur le sujet, qu'ils soient dans la recherche à l'IRCAM ou à PSL, des ingénieurs du son ou compositrices de musique de film, des professionnels de la Philharmonie ou Radio France, des constructeurs d'équipement audio ou vidéo, sont tous extrêmement intéressés par le projet, ce qui est très motivant et encourageant.

Le Conservatoire en chiffres 2022

Étudiants et professeurs

1323
étudiants

1700
cursus

381
enseignants

Ressources pédagogiques

3000
instruments à disposition
des étudiants

310 000
documents accessibles
au public en médiathèque

85
établissements
partenaires

Spectateurs et manifestations dans les 3 salles publiques

389
manifestations

30 448
spectateurs

38 700
spectateurs en ligne

Réseaux sociaux

31 000
abonnés Facebook

13 100
abonnés Instagram

14 300
abonnés Twitter

8 000
abonnés Newsletters

80%

de taux d'insertion professionnelle
(toutes disciplines) en 2022

L'opération « Conservatoire Augmenté »
est soutenue par l'État dans le cadre de l'AMI « Compétences et Métiers d'Avenir »
du Programme France 2030, opéré par la Caisse des Dépôts (La Banque des Territoires)



Les partenaires du Conservatoire Augmenté



Le projet est soutenu par

- ArtExplora
- Centre national de la musique (CNM)
- Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Lyon (CNSMDL)
- CSDEM (Chambre Syndicale de l'Édition musicale)
- Démos (Philharmonie de Paris)
- Galileo Global Education
- Institut ARI-CNRS
- Ircam
- Sacem
- SNAC (Syndicat National des Auteurs et Compositeurs)
- Sony Music Publishing France
- UCMF (Union des Compositeurs de Musique de Films)
- UNAC (Union Nationale des Auteurs et Compositeurs)

Le Conservatoire est subventionné par le ministère de la Culture



Et partenaire de l'Université PSL (Paris Sciences et Lettres)



La Région Île-de-France
finance le projet ESCAPE
(matériel de captation audiovisuelle)



CONTACTS

François Gerber
Directeur Général
Conservatoire Augmenté
06 31 88 62 42
fgerber@cnsmdp.fr

**Alexandre
Pansard-Ricordeau**
Directeur du service communication,
relations publiques et mécénat du CNSMDP
01 40 40 46 75
apansard-ricordeau@cnsmdp.fr

**CONSERVATOIRE
NATIONAL SUPÉRIEUR
DE MUSIQUE ET
DE DANSE DE PARIS**


**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*


**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

PSL 
UNIVERSITÉ PARIS